L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 24 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

NOUVEAUX CONTES D'UN BUVEUR DE BIERE

PAR CHARLES DEULIN.

LE SAC DE LARAMÉE.

X.

Laissé seul avec le mort, le docteur déboucla son sac, en tira la fiole, en versa quelques gouttes dans la bouche du cadavre, puis il dit trois fois à haute voix: *In nomine Patris et Filii et Spiritûs Sancti, amen.*

Le mort ne bougea point.

La Ramée, surpris, répéta la formule. Le mort resta immobile.

Le docteur alors se rappela que le dernier mot prononcé par son camarade n'était pas *amen*, mais un mot commençant par *sur*, et qui était à l'usage des tailleurs.

C'est en vain qu'il répéta plusieurs fois son invocation, le coquin de mot ne voulait point venir. Le pauvre La Ramée trouvait bien *surtout, surplis, surcot*, il ne trouvait pas *surjet*.

Enfin, il s'écria furieux:

—Au nom du diable, lève-toi ou je t'assomme!

Mais le mort ne bougea non plus qu'une brique.

XI

L'infortuné docteur commençait à trembler dans sa peau, quand tout à coup il vit son camarade Pierre à deux pas de lui.

— Croirais-tu, lui dit-il, que cet entêté de mort ne veut pas ressusciter? Je lui ai pourtant fait boire ton élixir et j'ai dit les paroles!

— Jolies paroles, fit Pierre, qui le sommeil de ressusciter au nom du diable! Je veux bien pour cette fois te tirer d'embarras, mais je te préviens que, si tu recommences, je te laisse dans le pétrin. Je te défends d'ailleurs de recevoir plus de vingt patards.

Pierre alors cria trois fois: *In nomine Patris et Filii et Spiritûs Sancti, surge!* Le jeune prince se leva et Pierre disparut.

Le duc ne se possédait pas de joie.

— Fixe toi-même ta récompense, dit-il à La Ramée.

— C'est vingt patards, répondit celui-ci en soupirant.

Et tout bas il se disait:

— Quel absurde animal que ce sorcier! Ce qu'il me donne d'une main, il me le reprend de l'autre.

Mais le duc se moqua de lui et fit apporter une énorme bourse toute pleine de louis d'or. Les yeux de La Ramée brillèrent comme de lame rotes, et pourtant il dit bon.

— Surtout, s'écriait-il, ne mettez pas la bourse dans mon sac!

C'est ce que fit naturellement le trésorier du duc.

Il boucla ensuite le sac et l'attacha de force sur le dos de La Ramée, qui sortit.

XII

Il n'avait pas tourné le coin de la rue qu'il se trouva nez à nez avec son camarade.

— Vois-tu, n'es pas un affreux agrippard, dit celui-ci. Je t'avais défendu de recevoir plus de vingt patards, et voilà que tu emportes un boisseau d'or.

— Est-ce ma faute, répondit La Ramée, s'ils m'ont mis l'or de force dans mon sac!

Ton sac! ton sac! tu ne songes qu'à ce maudit sac, et tu ne t'occupes non plus de ton salut que si tu étais un cheval ou un chien! Tu valais cent fois mieux, quand tu n'avais que seize sous en poche. En ce temps-là tu partageais ton argent avec les pauvres, tandis que tu vas encore dépenser celui-ci à boire, à godailler et à faire une vie qui te mènera tout droit chez les grands diables d'enfer.

— Encore une fois, fin, ce n'est point de vider mon sac qui peut m'empêcher de faire mon salut, c'est d'avoir à le remplir. Comment veux-tu, bonnement, qu'un pauvre homme trouve le temps de penser à l'autre monde, quand il est toujours en risque de crever de faim dans celui-ci! Ah! si je n'avais qu'à dire: "Chose que je désire, entre dans le sac de La Ramée!" je te donne mon billet que j'irais tout droit, sac au dos, en paradis.

— Tu en es sûr?

— Puisque tu es sorcier, fais-en l'épreuve, et tu verras.

— C'est bien dit Pierre. Je t'ai prévenu, arrange-toi. Un bon averti en vaut deux. Adieu, tu ne me reverras plus.

—Ainsi soit-il! fit La Ramée. Et il pensait à part lui: "Tu peux t'en aller, vieux pêcheur, misère, ce n'est pas moi qui courrai après toi!"

XIII

La Ramée se promit, cette fois, d'économiser son argent, mais le faro, la lambic et la bière de Louvain lui eurent bientôt fait oublier ces beaux projets.

Six mois après, de toute sa fortune il ne lui restait que quelques louis. Il se décida alors à s'en retourner à la Boucande pour y planter ses choux.

En route, il s'arrêta à tous les cabarets, comme un cheval de brasseur. Il vida ainsi beaucoup de pintes et le restant de son sac, tant qu'il arriva sans plus un seul sou quand il arriva à Saint-Ghislain, dans le Borinage.

Il entra à l'auberge du *Grand Saint Julien*, patron des bateliers et n'y dit servir une canette de bière, deux sous de pain et six sous de jambon.

C'était justement la fête du saint, et chaque fois qu'on ouvrait la porte de la cuisine, on parfum d'oies, ou pour mieux dire d'ôsons à la broche emplissait la maison.

Son repas fini, La Ramée avait encore faim. Tout en allumant sa pipe, il risqua un œil du côté de la cuisine et vit quatre oisons superbes qui se doraient au feu.

— Ah! fit-il en soupirant, je me contenterais bien d'une couple de ces ôsons, si je n'avais qu'à dire: "Chose que je désire, entre dans le sac de La Ramée!"

XIV.

Il paya l'hôte, reprit son sac et sortit.

Une fois dehors, il lui parut que son sac était bien lourd pour un sac vide. Il avait beau le renvoyer d'une épaule à l'autre, la charge semblait toujours la même.

— Voyons un peu, se dit-il, ce qui se passe là-dedans.

Il l'ouvrit, et fut tout surpris d'y trouver les deux ôsons.

— Voilà qui va bien, pensa-t-il. Si, pour que le sac se remplisse, il me suffit désormais de le souhaiter, je me fais fort d'aller tout droit en paradis, et même d'avoir par avance le paradis sur terre.

Il fit une trentaine de pas le long de la Hayne, s'assit sur un pré, autrement dit un pied d'amarrage, choisit le plus gras de ses ôsons, et y mord à belles dents.

Il n'y avait pas une minute qu'il s'escrimait ainsi, quand un bateau dévalèrent deux saquaverpins, je veux dire deux compagnons bateliers. Pendant que leurs patrons s'apprêtaient à faire bombance ils allaient avec leurs lignes pêcher leur cent vingt plats de perdus de rivière.

En voyant ce vieux soldat qui mordait à même d'un bel ôson grasset doré, ils s'arrêtèrent.

— Qu'elle gâtisse! fit l'un d'eux.

Ce qui chez nous se dit pour: "Quelle chère!"

—Vous voudriez bien en tâter, hein, fieux? leur répondit La Ramée.

— Ça ne serait pas de refus, notre maître.

— Eh bien! tenez, régalez-vous à ma santé.

Et il leur donna l'autre ôson.

XV.

Les deux saquaverpins prirent à peine le temps de remercier La Ramée et coururent à l'auberge, où pour bien arroser leur lippée, ils demandèrent une bonne bouteille de vin.

L'hôte la leur servit, et ils tombèrent sur la volaille comme pauvreté sur le monde. Fort étonné de voir des saquaverpins faire un pareil festin, l'aubergiste alla s'assurer à la cuisine que ses quatre bêtes étaient toujours à la broche.

N'en trouvant plus que deux, il s'approcha des mangeurs d'ôson et leur dit, les poings sur les hanches:

—Il ne vous a pas coûté cher, dites donc, vous autres, le dîner que vous faites-là!

— Rien que la peine d'avancer la main, fieu.

—Je m'en doute bien; mais vous allez me le payer tout de suite, sinon je vous casse les reins!

—Payer quoi?

—Mon ôson, parbleu!

—Cet ôson-ne t'est de rien. Nous l'avons eu d'un vieux soldat.

—Allons donc. Il sort d'ici, et j'ai bien vu qu'il sortait les mains vides.

—Vides ou pleines, ça nous est égal. Nous ne l'avons rien pris, nous ne paierons rien.

—C'est ce qu'on va voir, mes gars!

L'aubergiste saisit un bâton et tomba à bras raccourci sur les saquaverpins, qui cassèrent tout dans la maison, chaises, tables, assiettes, pots, pintes et canettes.

Caché derrière un gros arbre, La Ramée regardait la casse de loin en se tenant les côtes.

Il se décida pourtant qu'il avait promis d'être sage et se remit en route pour ne s'arrêter cette fois qu'à la Boucande.

XVI

Il y avait beau temps que son four était chû, je veux dire qu'il ne s'y connaissait plus personne, ni père, ni mère, ni frère, ni sœur pour le recevoir.

Il s'établit dans une petite masure abandonnée, et rêva aux moyens de vivre bonnement. Ce n'était pas chose aisée.

Quand il se trouvait en tête à tête avec une belle poule ou un beau dindon, la langue lui démangeait, et il avait grand'peine à se tenir de crier: "Chose que je désire, entre dans le sac de La Ramée!"

Il y parvint pourtant, et, au lieu d'agripper le bien d'autrui, il se contenta d'aller à la pêche et à la chasse avec son sac. Il lui suffisait de dire: Poisson qui nages, oiseau qui voles, entre dans le sac de La Ramée! et aussitôt oiseaux et poissons tombaient dans ses filets.

Il amassa bientôt assez de patards pour se faire bâtir une maisonnette, et il y aurait vécu comme coq en pâte, s'il ne s'était de nouveau laissé tenter par le diable.

XVII.

Un matin qu'il était allé à Mortagne vendre une compagnie de perdrix, il rencontra dans le marché une jeune et jolie beurrière, dont la mine éveillée lui fit penser qu'il était temps de prendre femme.

Il conta ses idées à la demoiselle, mais celle-ci, ne le trouvant plus assez vert, lui rit au nez, disant qu'il était trop tard.

Ne pouvant la décider à le suivre chez monsieur le curé, La Ramée oublia encore une fois le soin de son salut. Il regarda la beurrière d'un œil malin, et dit tout bas: "Chose que je désire, entre dans le sac de La Ramée!"

Crac! la jeune fille y fut, et le vétéran en chantant l'emporta à la Boucande.

Par malheur, il avait affaire à une fine mouche. Furieuse de ce bon tour, la fillette résolut de se venger.

Une fois dans la maison du vieux soldat, elle lui dit de sa voix la plus tendre:

— Il faut que vous soyez sorcier. Vous n'êtes plus tout jeune, mais je crois bien tout de même que vous rendrez votre femme heureuse. Comment avez-vous fait pour me fourrer dans votre sac?

Et en parlant ainsi elle le regardait d'un air si doux et si câlin, que le vieux troupier sans défiance lui conta quelle vertu était attachée à son sac.

La rusée beurrière saisit alors le sac, et, fixant à son tour sur son ravisseur un œil malicieux, elle dit: "Chose que je désire, entre dans le sac de La Ramée!"

Et voilà La Ramée dans son sac.

Sans perdre une minute, la fillette alla jeter le sac dans le puits.

Et c'est depuis lors, que d'un barbon qui, ayant pris femme jeunette, trépasse dans la lune de miel, on dit chez nous en dicton familier "qu'il est chû dans le puits."

XVIII

Une fois mort, pour aller en enfer ou en paradis, il fallut bien que La Ramée sortît de son sac. Il le mit sur son dos, et s'en fut bravement cogner à la porte du paradis.

Qui fut surpris? Ce fut compère La Ramée, lorsque dans l'homme qui vint ouvrir il reconnut son camarade Pierre.

— Tiens! c'est toi! dit-il. Tu as là une fameuse place, fieu! Et moi qui te prenais pour un sorcier! Avons-nous de la chance! J'espère, fieu de Dieu, que tu ne vas pas laisser un vieux camarade à la porte?

— Il le faut bien, fieu de Dieu. Au lieu de songer à ton salut, pourquoi n'as-tu pensé qu'à remplir ton sac.

— Mais j'y ai songé, à mon salut! Je n'ai même fait qu'y songer tout le temps.

— Joliment! Vois ce que tu as gagné à ce jeu-là...... pas même d'arriver ici le sac plein.

—Attends, vieux pêcheur, je vas le remplir, mon sac, dit tout bas La Ramée; puis, tout haut: Une fois, deux fois, tu ne veux pas m'ouvrir la porte?

—Non, fieu, non.

—En ce cas, "Chose que je désire, entre dans le sac de La Ramée!"

Et voilà saint Pierre dans le sac.

—Comment! scélérat, s'écria saint Pierre, c'est ainsi que tu abuses.....

Mais La Ramée ne l'écoutait plus. Il était entré effrontément, sac au dos, dans le paradis.

Derrière lui, trouvant la porte ouverte, se glissèrent aussitôt tous les pécheurs qui erraient, comme des âmes en peine, le long des murs.

A la vue de ces figures peu catholiques:

—Qu'est-ce que c'est que tous ces chrétiens-là, s'écria Dieu le Père. Saint Pierre n'est donc pas à son poste? Qu'on aille vite me le quérir."

Mais on eut beau fouiller tous les coins et recoins, nulle part on ne trouva le saint concierge.

XIX.

Dieu le Père commençait à s'inquiéter, quand La Ramée s'avança résolument.

—Seigneur Dieu, dit-il, je sais où est saint Pierre. Voulez-vous me promettre de me garder dans votre paradis, je vous le dirai.

—Dis le tout de suite, fit Dieu le Père.

—Eh bien! voici le camarade, dit La Ramée en débouchant son sac.

—Hors d'ici, maraud! cria saint Pierre sortant du sac.

—Non pas, dit Dieu le Père, qu'il reste! Il a ma parole.

—Quoi! Seigneur, vous allez pardonner à ce gueux-là!

J'ai bien pardonné au Juif-Errant, quand il eut donné ses cinq sous à un pauvre! Si La Ramée a commis des péchés, il a pratiqué la charité, qui est la première de toutes les vertus.

XX.

Et voilà comme, ainsi qu'il l'avait dit, ce diable de La Ramée entra, sac au dos, au paradis.

(*A continuer.*)

Le Meilleur Tonique Ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ÉCORCE DE CALISAYA, DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisaya et de pyrophosphate de fer; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres en frisson, et les médecins les plus éminents le recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui le prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co., chimistes et droguistes de New-York, et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

17 oct—3m—v&c

LA MOITIÉ D'UN ŒIL.—Le *Lewiston Democrat* dit "Nous présumons que quiconque possède la moitié d'un œil peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité." A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 23 novembre 1869.

Le marché monétaire proprement dit est, à peu près, dans le même état qu'hier. Dans les rues, les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, peuvent encore être cotés à 1 à 1 1/2 pour cent par mois et ceux de second ordre à 1 1/2 à 2; les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales, à 1 1/2 à — et ceux de second ordre à 2 à 2 1/2; le papier hypothécaire à 10 à 12 pour cent par an le N-1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 126 5/8 à 126 3/4 contre 126 7/8 à New York et, sans avoir été fort recherché, a fermé à 126 1/4 à 126 3/8. Les opérations embrassent $1500, $10,000, $25,000 et $30,000 à 126 3/8, $1000, $ 0,000, $10,000 et $10,000 à 126 1/2, $10,000 à 126 5/8, $3000 à 126 3/4 et $3000 à 126 7/8—Dans l'argent $1000, en demi-piastres américaines, à 124 1/2, $2000 à 125 1/2 et 4000 piastres mexicaines à 2 à 2 1/4 de prime sur l'or. Nous cotons les demi piastres américaines à 124 1/2 à 125 1/2, les piastres mexicaines à 2 à 2 1/4 de prime sur l'or.

Nous avons remarqué une animation encore plus grande dans le change étranger. Les cours, d'abord plus fermes, ont fléchi avec ceux de l'or et des traites dans Wall street, et, à la clôture, le sterling était au même taux qu'hier. Les ventes de sterling comprennent 85,000 livres, dont 10,000 connaissement et clear à 136 à 136 1/2, 6000 livres à 136 1/8, 9000 connaissement No 1 à 136 1/4, 4000 livres à 136 3/8, 3000 clear No 1 à 136 1/2, 2000 connaissement No 1 et clear à 136 1/4 à 136 1/2, 20,000 livres aux mêmes taux, 4000 clear No 1 à 136 1/2 à 136 3/4, 4000 connaissement No 1 et 5000 clear No 1 à 136 5/8, 2000 à 7000 clear No 1 à 136 3/4, 2000 livres à 136 7/8 500 de banque et de banquiers à 137, 600 de banque à 137 1/2.

Dans le change sur France, 1,105,000 francs en change de commerce No 1, dont 30,000, 50,000 et 50,000 à 4 16 1/4, 60,000 à 4 15 5/8, 700,000 à 4 16 1/4 à 4 15 et 25,000 à 4.25. Le Sterling peut être coté à 136 à 136 1/2 le connaissement et clear et 137 à 137 1/4 le change de banque; le change sur France, 4 16 1/4 à 4 15 le premier et 4 12 1/2 à 4 11 1/4 le second.

Il a été reçu, de New York, à la clôture, des dépêches qui annoncent que le sterling prime de banquiers était languissant à 108 7/8.

Le change américain n'a pas été très animé aux cours d'hier. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 d'escompte. Les ventes de change de commerce $3,000, à vue, sur New York, à 9/16 d'escompte, $10,000, $10,000 et $30,000 à 5/8, $30,000 et $60,000 à 5/8 à 3/4 et $10,000, à trente jours de vue à 2 1/8.

2 actions du "New Orleans Pneumatic and propelling Company" se sont vendues à $118 50 et 500 de la Compagnie du Canal de l'Ile-aux-Vaisseaux à $2 25. Nous avons entendu mentionner la vente de 10 actions de la première de ces Compagnies à $117 50.

On a offert une assez forte somme, en petits montants de mandats de la police métropolitaine de l'émission d'octobre, aux courtiers, qui les ont achetés à 68 à 70. Un lot de $1000 a été vendu à ce dernier prix. La plupart des mandats émis par le Board, avant octobre, ont été payés, le reste est retiré du marché en prévision de mesures pour leur rachat.

Hier soir, (lundi) au Board des courtiers $1000 de mandats de l'Etat se sont vendues à 70. Les courtiers ont acheté, à la clôture, à 70 à 72 et vendu à 72 à 78.

$1000, (500 et 500) de billets de la ville se sont vendues à 24 d'escompte. Les courtiers ont acheté à 24 1/2 et vendu à 23 1/2 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Mardi, 23 novembre 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 7000 balles, prises aux prix antérieurs, et l'avantage, s'il y en a eu, a été du côté de l'acheteur. Nous continuons à coter ordinary 22¼ à 22½ c, good ordinary 23 à 23¼, low middling 23½ à 23 5/8, middling à — à 24 et strict middling 24¼ à 24½.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept 1868, balles		710
Reçu depuis notre dern. rapport	3758	
" précédemment	269036	272794
		273564
Expédié aujourd'hui	7605	
" précédemment	158105	165710
Stock en mains		107854

TABAC—Depuis notre revue de samedi dernier le marché a été calme, mais la demande a été soutenue, et tout fait présager une bonne semaine d'affaires. Les ventes ont embrassé 67 boucauts savoir: 12 boucauts de lugs à 8¼ c, 12 do à 8¾ c, 38 do à 8⅞ c et 5 de leaf à 13 c la livre. Les détenteurs sont fermes et nous répétons nos cotes.

	Léger.	Lourd.
Refusé	7½ à 8¾	8¼ à 9 c
Common leaf	9 à 9¾	9¾ à 10½
Medium	10 à 10¾	10½ à 11½
Bon	10½ à 11½	11½ à 12½
Fin	14½ à 15—	15½ à 16—
Capes fins	—	— à —

ETAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er sept 1869, bts.		7688
Arrivé dans les 3 dern. jours	32	
Précédemment	1004	1036
		3724
Exporté durant les 3 dern jours	—	
" précédemment	3234	
Déficit pour emballer	300	3534
Stock en mains et à bord de navires		5190

SUCRE ET MELASSE—Il a été reçu ce matin 100 boucauts de sucre et 930 barils de mélasse. La demande de sucre a été ébranlée par la pluie et les ventes se sont bornées à 150 boucauts à 11⅝ c pour le fully fair, 11 à 11¾ c pour le seconds, 12 à 12¾ c et 13¼ c pour le jaune clarifié, et 14 c pour le blanc. La mélasse est en demande et les prix en ont haussé. Tous les en cote reçus se sont vendus à 40 à 45 c pour l'inférieur, 50 à 57 c pour la commune, 58 à 60 c pour la bonne, 62 à 67 c pour la prime et 68 à 70 c pour la choisie.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Bee, et des barges de St Louis, est arrivé ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le marché est calme et n'a éprouvé aucun changement et il s'en fait quelques demandes pour l'exportation et pour le commerce. Ventes aujourd'hui de 3300 barils dont 100 de fine à $4 62½, 100 de superfine à $4 80, 200 de superfine à $4 90, 100 do à $1 85, 50 do à $4 95, 25 do, 100 et 50 de superbe à $5, 50 de double extra à $5 60, 100 de farine pour ce qu'elle vaut, à $5 70, 50 do à $6 50 d'extra de choix à $6 62½, 50 et 100 do à $7 25, 200 d $7 50, 150 de farine pour ce qu'elle vaut à $5 60, 300 do à $6 12½, 500 do à $6 50, 100 de triple extra à $6 20, 50 do à $6 25, 100 d'extra de choix à $7 et 500 do à des conditions privées. La double extra est cotée à $5 75 à $5 80 le baril.

MAIS—L'approvisionnement de maïs est limité de même que la demande de l'article, 200 sacs de blanc mélangé vendus à $1 17½ le boisseau.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est faible et l'article est calme, 350 sacs vendus à 60 c le boisseau.

SON—Calme, 50 et 250 sacs vendus à 60 le boisseau.

FOIN—L'approvisionnement de foin continue à être faible et le prime de l'Ouest commande $25 le tonneau.

PORC—Le porc continue à éprouver une bonne demande et le stock en mains en étant faible les prix de l'article ont haussé. 250 barils de mess se sont vendus en lots de 25 et 50 barils à $33 le baril. Ensuite quelques les détenteurs ont demandé $33 50 à $34 et en obtiennent ces chiffres dans le détail.

VIANDE SALÉE A SEC—Les épaules se vendent en détail 15½ c la livre.

BREAKFAST BACON—L'article est calme. Le bacon du Nord commande 21 à 22 cts, celui de l'Ouest, 22 à 23 c la livre.

BACON—Plus ferme. Les épaules commandent 17¼ c, les côtes clear ribbed 20¼ c, les côtes clear désossées 20½ c, jambons nouveaux curés au sucre 26 c, vieux do à 30 c, les jambons sont rares.

SAINDOUX—Un lot de 23 tierçons de saindoux pressé vendu au débarcadère à 18¾ c. L'article en tierçons est actuellement coté à 18¾ à 19 c et en barillets 19½ à 20 c la livre. Le marché est plus ferme.

SEL—La demande de sel de Liverpool pour l'intérieur est active et les prix de l'article sont établis.

Les commerçants vendent le gros sel à $2 25 à $2 30 le sac, et le fin $2 40 à $2 45, factory filled 25 c de plus le sac, quand les forts lots sont pris en entrepots par des bateaux une déduction est faite pour le charroi.

BEURRE—L'approvisionnement de beurre de toutes les qualités est ample et la demande n'est que modérée. Nous continuons à coter le bon à choix de l'Ouest 30 à 35 c, inférieur 20 à 25 c, Goshen de choix 46 à 47 c, le commun 38 à 32 c la livre.

SUIF—L'approvisionnement de suif du Texas est fort, mais l'article fait en ville est assez rare. Le marché est calme et les détenteurs demandent 10¼ c pour la dernière qualité.

BŒUF—Le mess du Texas se vend au commerce $10 à $12 le baril. Le vieux prime mess $15 à $18 le tierçon.

BANDES DE FER POUR EMBALLER LE COTON. L'article pris des mains des importateurs est coté 5½ c la livre; le placement et le détail ont lieu à 6 à 6½ c la livre.

VOLAILLE—Les poules se vendent sur la levée $5 à $6 la douz. de mères poules, les jeunes — à —, les oies $9 à $10 et les dindes $17 à $20 la douzaine.

ŒUFS—Les œufs se vendent à 40 à 45 cts la douzaine d'œufs de l'Ouest.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère $2 — à $2 50 le bl selon la qualité. Les pommes à $3 — à $1 50, oignons à $3 50 à 5 le baril, la choucroute ferme à $10 à $11 le baril, les pois verts calmes à $9 à 10, les choux $15 à 20 le panier.

CAFÉ—Continue à être calme. Aucune vente de premières mains n'a transpiré. Le choix est coté à 17¼ à 17½ c—droits payés en or, prime 16½ à 17, bon 15¼ à 16 c, fair 15 à 15¼, ordinaire 14¼ à 14¾ la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 24 novembre 1869.

Arrivé hier—553 bœufs du Texas, 169 veaux et vaux d'un an, 73 co hons.

Vendu — 303 bœufs du Texas, 158 veaux et veaux d'un an, 84 cochons, 7 vaches à lait.

A vendre—7/2 bœufs du Texas 221 veaux et veaux d'un an, 191 cochons, 867 moutons, 28 vaches à lait.

Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête.	40.00	à	50.00
Bœufs du Texas, 2de ql., par tête	25.00	à	30.00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	14.00	à	20 00
Cochons par liv., gr.	10.00	à	12.00
Cochons (stock) par tête gr.	7.50	à	9.25
Moutons 1re qlt., par tête	4.00	à	6.00
Moutons 2de qlt., par tête	—	à	3.00
Moutons 3me qlt., par tête	—	à	—
Vaches à lait, de choix, par tête	80.00	à	100.00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	50.00	à	80 00
Veaux, par tête	10.00	à	13.00
Gros veaux, par tête	10.00	à	13.00
Cuyvres par tête	1.50	à	4.00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*, Mercredi matin, 24 novembre 1869.

Le temps, hier, a été pluvieux dans la matinée; le soir, le ciel s'est éclairci et tout signe de pluie a disparu.

Les affaires, sur la Levée, sont toujours actives; aussi, voit-on les bateaux arriver ou partir avec de beaux chargements.

Sont arrivés, hier: Le Travis Wright, le Caroline et le Jefferson, tous les trois de la Rivière Rouge.

Sont partis: Le Mississippi et l'Indiana, pour St Louis; le R. E. Lee, pour Vicksburg; l'Era No 9, pour la Rivière Rouge; La Belle, pour Donaldsonville; le Myrtle et le Crescent, pour la côte d'en bas.

Parmi les départs réguliers d'aujourd'hui nous signalerons le T D Hine, capitaine S O Hemenway, lequel fait deux voyages par semaine jusqu'à Ricelend, paroisse Plaquemine, partant de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et samedis à midi, M. O. Canton est chargé des affaires du bureau et M. C. Fagot est chargé du département du fret.

Partira aussi aujourd'hui, le beau bateau, le B. L. Hodge No. 2, capitaine Joe Duffère, lequel fait régulièrement trois voyages par semaine jusqu'à Donaldsonville, partant d'ici tous les mercredis et lundis, à midi, et tous les vendredis soir, à 5 heures. M. M. H. Landry est chargé des affaires du bord et M. T. Nicolle est chargé du fret.

Nous appellerons l'attention des expéditeurs et des voyageurs sur le bateau le Frolic, capt. Hueberle, lequel vient de subir des réparations complètes. Ce bateau est mieux que jamais adopté au service de la rivière Rouge. Il partira positivement ce soir, à 5 heures; il prendra du fret pour Grand Ecore, Alexandrie et tous les points intermédiaires.

Parmi les départs réguliers de demain, nous mentionnerons: Le Hunter, le Myrtle, pour la côte d'en bas; la Belle, pour Donaldsonville.

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox et Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr. C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.

Vos enfants sont-ils malades?
Ont-ils une démangeaison continuelle au nez?
Ont-ils un appétit vorace?
Ont-ils le ventre dur et enflé?
Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?
Ont-ils des dérèglements d'estomac?
Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?
Sont-ils momentanément aveugles et sourds?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE
N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE
Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre comme à une grande personne.

N'acceptez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature de FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

DENTISTES

Le Dr. A. F. McLAIN chirurgien-dentiste, a transféré son bureau au No 14 de la rue Baronne, au-dessus du magasin de M. Maron. Il sera heureux d'y recevoir ses anciens clients et les personnes qui auront besoin de ses services. Il donne ses consultations en français et en anglais. On le trouvera chez lui de 8 heures du matin à 6 heures du soir. 9 nov—1an

Dentiste.

Le Dr. N. P. GODFREY, dentiste, étant de retour à la Nle-Orléans a transféré son cabinet au No 5 du South street du côté Ouest de l'église du Dr. Palmer rue Sud de la Place Lafayette, à une porte de la rue St-Charles. 5nov—1m

Le Dr. J. S. Knapp,

CHIRURGIEN DENTISTE,

Au No 15 de la rue Baronne, près Canal, étant depuis plus de vingt ans dentiste résident à la Nouvelle-Orléans, ses nombreux clients et ses confrères témoigneront de son mérite comme opérateur. 14nov

$20 Seulement 20

LE Dr. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20. Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du D. L. Duperron, 66, rue Bienville, encoignure Royale. Extraction des dents sans douleur. 1 août—1an

Dr. MALONEY

DENTISTE,

No 203 rue St-André, près Magasins, (Quatrième District).

ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des rateliers à $15. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent saines et durent pendant des années. Les dents des enfants sont l'objet de la plus grande attention. Le Dr. MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX—une médaille en or—pour le meilleur ratelier fait en Louisiane. Il refait les vieux rateliers et garantit son travail. 21mai—1an

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

130......RUE DU CANAL......130

entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou du vulcanite à des prix modérés.

Consultations en français et en anglais. Extraction de dents sans souffrance au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

Le Dr CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1869.

UNE élection de Treize Directeurs de cette Institution aura lieu au local de la Banque, au coin de la rue du Canal et du Passage de la Bourse, le MERCREDI, 15 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. E. PASCAL, Caissier.

16 nov—30t

Agence générale d'affaires, Bureau de placement et d'émigration pour les deux sexes, rue Toulouse 37.

LES planteurs et les propriétaires qui demandent des employés agriculteurs, hommes de peine, etc., sont bien de nous envoyer leur adresse et le genre d'ouvriers dont ils ont besoin; le grand nombre de gens que nous recevons régulièrement par chaque bateau, nous mettent à même de remplir les ordres dans le plus bref délai. Nous nous chargerons de correspondances, de pétitions, de recouvrements, de fonds et de mariages privés. S. TOURRE, Agent.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du HOME de la Nlle-Orléans.

Bureau, No 78 de la rue du Camp,

Nlle-Orléans, 20 novembre 1869.

AVIS est donné que, conformément à l'article IV de la Charte de cette Compagnie, une élection de douze Directeurs, pour douze mois à partir du 7 février 1870, aura lieu au bureau de la Compagnie, No 78 de la rue du Camp, le LUNDI, 6 décembre prochain, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

20 nov—en 6 déc

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pelican.

Nlle-Orléans, 19 novembre 1869.

UNE élection aura lieu le 13 décembre 1869, de midi à deux heures P. M., au local de cette institution, à l'effet de choisir onze Directeurs qui devront servir pendant l'année suivante.

M. A. TARLETON, Secrétaire.

19 nov

AVIS.

Compagnie d'Assurance du Commerce,

Nouvelle-Orléans, 17 novembre 1869.

UNE réunion des actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, No 45 de la rue du Camp, le 18 décembre 1869, pour prendre en considération un amendement de la charte. Par ordre des Directeurs.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

19 nov—1m

THEATRES CONCERTS BALS

Théâtre de l'Opéra.

JEUDI, 25 NOVEMBRE 1869.

Première représentation de LA FAVORITE,

Grand opéra en 4 actes, de Donizetti, au 2me acte, Pas de Trois, dansé par Mmes Noelly et Kent et M. Charles. Les portes s'ouvriront à 6 1/2, et le spectacle commencera à 7 heures.

Le Contrôle est ouvert tous les jours de 8 heures du matin à 4 P. M.

Académie de Musique

Mercredi 24 et Jeudi 25 novembre, Immense succès des

Sœurs Worrell,

Et de toute leur troupe de New York.

La pièce burlesque à scènes d'extravagances, entremêlée de chants, intitulée

The Field of the Cloth of Gold.

MLLE TURNOUR

dans ses tours merveilleux et pleins d'audace sur la BARRE VOLTIGEANTE.

Le spectacle commencera par la pièce comique intitulée

THE QUIET FAMILY.

VENDREDI SOIR, bénéfice de Mlle SOPHIE WORRELL.

Et, à cette occasion, on représentera l'opéra bouffe du célèbre Offenbach, dont la version sera rendue par les SŒURS WORRELL, avec la musique, les jeux scéniques, costumes, etc., de la pièce originale. Cette parodie est intitulée

THE GRAND DUCHESS OF GEROLSTEIN.

Mlle Sophie Worrell dans le rôle de la Grande Duchesse, tel qu'elle l'a représenté plus de cent fois, consécutivement, à New York. 24nov

CIRQUE

DU

CRESCENT CITY

DE

NOYES,

Au Cercle Tivoli,

MARDI, 23 NOVEMBRE.

Pendant SEPT JOURS SEULEMENT.

Grande Représentation de matinée

POUR LES FAMILLES ET LES ÉLÈVES DES ÉCOLES.

TOUS LES JOURS, A MIDI.

Aussi—TOUS LES SOIRS, à 8 heures.

23 nov—6t

Muséum du Crescent City.

Nos 40 et 42 Rue St-Charles.

QUATRIÈME RÉOUVERTURE ANNUELLE.

L'ADMINISTRATEUR prend plaisir à annoncer que la saison de 1869-70 vient d'être inaugurée par tout le brillant qui caractérise cette institution dans ces dernières années.

MERVEILLES ÉTONNANTES DU GENRE HUMAIN.

LA GÉANTE DU KENTUCKY. L'ENFANT ENORME. LES ENFANTS ALBINOS—L'AVALEUR DE SABRE—LA REINE FÉE.

UNE GRANDE MENAGERIE. Une volière d'Oiseaux magnifiques et rares, le Repaire des serpents monstres, une tribu de Singes, des Hommes-Singes et Ourangs-Outangs et des curiosités provenant de toutes les parties du Globe et de qui a une grande collection d'objets et de reliques de l'art antédiluvienne.

Les portes seront ouvertes de huit heures du matin à dix du soir.

Entrée—50 cents; enfants, moitié prix. 20 nov

MME. AMELIE BOURGEOIS,

Premier Prix du Conservatoire de Paris:

PREMIERE CHANTEUSE du Théâtre Lyrique de Paris, des Théâtres de Bruxelles, de Marseille, de la Haye et de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'offrir au public ses services comme professeur de SOLFÈGE, DE CHANT ET D'ACCOMPAGNEMENT.

S'adresser rue d'Orléans, No 106, entre les rues Bourgogne et Remparts au premier. 3o t—3m

Troisième Anniversaire.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ,

—Donné par la—

Société de Bienfaisance Mutuelle DU PELICAN.

SAMEDI, LE 4 DÉCEMBRE 1869,

AU ODD FELLOWS' HALL,

Pour la Construction d'une Tombe.

DIRECTEURS:

A L Tissot, J L Barjac, E Doumeing, Félix Lambert, J A Jaquet, Julien Michel, G Lecère, P Barthe, W F Lacoche, E Chapin, G Barbier, Jos. Rhug, L Power, Cos Mermillod, L Dégrées, E Deery, Chs Leon, L Adame Jr, A Morin, Ch E Lanes, F Marques, M T Ducros, J Vialouin, R D Hubbard, H Toutan, M E Lavandais, J T Drouin, L Simon, E Dalier, H Deries, L Lamarié, A D Hémécourt, R Barbier, E Legaspi Jr, J Loewengardt, A F Lalaple Jr, Wm Pemberton, Geo Forstall, T Moulter, G Bousfon, Alb Faul, J A Betzi, A Boman, J Carrera, J Avenola, E V Foulon, B Louey, V Martin, Jules Brisolara, J Jourville, A Hebrard, H O'Dea, S Isquet, G Oast, F P Roux, P Lapoite, P Dufort, Jas D Augustin, A D Hennedy, A Bazonier, Michel George, J H Hardy, J R Ducros, T J Bernes, F Mas ville, O Baumeiu, V J Boyle, T Cassaque, C Bourjonquès, O D Desforges, F J Fazande, V Mouzy, Jos Duraté, J A Guesard, P Lefevre

Aucune dame ne sera admise sans une carte personnelle.

Il ne sera plus émis d'invitations pour dames après le 1er décembre.

On peut se procurer des invitations en s'adressant à la librairie de J. A. Jaquet, 39 rue Royale; à Jos. Cola, chez S. M. Mondy, coin Canal et Royale; à Paul Lacate, chez F. Pidal, 17 Canal street; à J. R. Ducros, [illegible]; à F. L. Fazande, chez M. E. Haggerty, 33 Canal street; à D. Bienvenu, pharmacien, coin Tremé et Dumaine.

Pour la location de la barre et du restaurant s'adresser à la librairie de J. A. Jaquet, 39 rue Royale.

L'orchestre est sous la direction de Chs. Vaeger.

Prix du Billet......$3 00.

5 oct

Second Grand Bal

Paré, Masqué, Travesti et avec insignes,

—Donné par le—

CONCLAVE IONIE NO. 11.

S. W. M.

A LA SALLE DU "DEUTSCHE COMPANY," Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

Au Bénéfice du Fonds destiné à l'achat d'une TOMBE.

SAMEDI, 27 Novembre 1869.

DIRECTEURS: Hon. Alex. Dimitry, Passé Grand Conf—M. A. Calongne, Passé Grand Chef; Hon. Anthony Sambola, Suprême Chef;—W. F. Fitzgerald, Grand Chef;—A. L. Tissot, J. R. Ducros, Robert Lambert, M. T. Ducros. H. Castellanos. Docteur Berjot.

COMITÉ D'ARRANGEMENT.—Elisée Lévy, Président;—A. B. Isler, E. A. Lenis, Léon Pasas, V. Ducros, A. L. Tissot, A. Pons.

COMITÉ D'INVITATION: — E. A. Lenis, Président; — T. Nunes, A. Damaise, J. R. Ducros, E. Webber. A. Hébrard. A. Pons.

COMITÉ DE RÉCEPTION — J. M. Cressy, Président; E. Mondy, J. Lind, A. Malo, J. Lalaple, H. Vasques, S. Arsault, R. Lambert, Maisoner, Morat, Vaucle.

COMMISSAIRES: — Michel George, Président; — Michel Pons, R. Barbier, R. Chopin, Sebenhayder, A. Thro, P. D. Isto, André Pons.

Les invitations pour Dames peuvent s'obtenir en s'adressant aux membres suivants: — M. A. Calongne, chez A. D. Grieff, 50 et 52, Vieille-Levée. A. Louis, chez Dansyer, 163, rue du Canal. G. Barbier chez M. Hy, 7, rue du Camp. E. Levy, Bureau de la Renaissance, 41, rue Conti. Léon Pasas, 28, rue St Philippe.

Les propositions pour tenir la barre le restaurant et le vestiaire seront reçues par tous les membres du comité d'arrangement jusqu'au 25 novembre.

Il ne sera plus émis d'invitations pour dames après le 25 novembre.

PRIX DU BILLET, $2 00.

21 oct—21 oct. au 27 nov

PATINS A ROULETTES

PATINAGE,

ECOLE D'INSTRUCTION,

DANS LA

SALLE DU MECHANICS INSTITUTE,

OUVERTE tous les jours excepté le samedi et le dimanche, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, exclusivement pour les dames, 1 de 4 à 6 P. M. pour les enfants.

Assemblée de 7 heures et demie à 10 heures du soir—les Lundis, Mercredis et Vendredis—excepté le samedi et le dimanche.

L'instruction pour les messieurs, les Mardis et les Jeudis, de 7 heures à 9 heures du soir.

MATINÉE DU SAMEDI,

pour les enfants, de 9 heures du matin à midi. Prix d'entrée, 25 cents.

M. ST-CLAIR,

le patineur accompli donnera des LEÇONS GRATIS

et donnera, tous les soirs, le spectacle du PATINAGE DE FANTAISIE.

L'entrée, pour les dames et les enfants, le matin et l'après-midi, gratis.

Prix d'entrée, le soir, 50 cents.

Pour les enfants au-dessous de 14 ans, 25 cents.

Paquet de douze billets $4

Louage de patins, 25 cents.

E. D. LAWRENCE & CO.

5 nov—1m

W. A. MAUPAY,

Frère de feu D. MAUPAY.

A ouvert son nouveau magasin de Graines au No 76 de la rue Gravier, entre Magasins et Tchoupitoulas.

On y trouvera les meilleures qualités de toutes les principales variétés de GRAINES de Jardin et de champs, plantes végétales, etc., etc., qui sont vendues, en gros et en détail, à des prix raisonnables.

Louis Pilié. Thomas Murray.

PILIÉ & MURRAY,

Architectes, Arpenteurs et Constructeurs,

BUREAU—No. 12, Bourse des Propriétaires, rue Royale,

CHANTIER—Encoignure Erato et Rampart.

Plans, Arpentages, Installations, Réparations, &c., et tous autres travaux dans leur ligne, exécutés avec promptitude et satisfaction. 31 oct—1m

REVOL,

Armurier, (Médaille d'or, 1868)

210......RUE DE CHARTRES......210,

INFORME les amateurs de chasse et le public qu'il a en magasin un joli assortiment de fusils anglais, français et système Lefaucheux, venant d'être directement reçus d'Europe. M. Revol se charge de toute espèce de réparations. Pièces de rechange pour les armes à feu de la campagne.

20 oct—3m—Dlm V

DRAPS

ET CASIMIRS,

Au-dessous du prix coûtant.

TOUT LE STOCK DE

DRAPERIE

de l'ancienne maison E. GIRARD & COUTEUX,

sera vendu cette saison bien au-dessous du prix d'importation.

J'appelle l'attention de tous les amateurs et acheteurs de

Draperie française

et les engage à venir voir par eux-mêmes la vérité de mon annonce.

C. COUTEUX,

Encoignure Chartres et Douane

1er oct—2m

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre, W. S. Mount, John Davidson, L. E. Potthier, H. Zuberbier, Wm McCulloch, L. N. Marks, Wm Creevy, B. F. Schmidt, T. K. Finley, Wm Cooper, Anthony Sambola, W. S. Pike, Patrick Irwin, David McCoard, John G. Sinnott, J. Caulfield, G. Cavaroc, Gerard Stith, W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON, Président.
W. S. PIKE, Vice-Président.
S. W. YOUNG, Secrétaire.
L. A. FOURNIER, Trésorier.

W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.
M. C. FOLGER, Agent.

Bureau: No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.)

16oct—1an

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

20 fév—1 an 16 & 18......ST-LOUIS STREET......16 & 18

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T HOWARD......Président

Loterie de Numéros Simples.

GROS LOT......$30,000.

Classe N.

Tirage, le SAMEDI, 11 Déc. 1869 à la Nlle-Orléans.

—PLAN—

10,000 Billets......254 lots gagnant

1 lot de $30,000, soit		$30,000
1 lot de $10,000, soit		10,000
1 lot de $6,000, soit		6,000
10 lots de $1,000	soit	$10,000
50 lots de $200, soit		$10,000
164 lots de $100, soit		$16,400

LOTS D'APPROXIMATION.

9 lots de $200 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $30,000, soit	$1,800
9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $10,000, soit	$900
9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $6,000, soit	$900
254 lots s'élevant à	$86,000

Billet entier $12; demi-billet, $6; quart de billet $3; huitième de billet, $1.50.

Explication des lots d'approximation.

Les neufs unités restantes de la même dizaine de numéros qui gagneront les trois premiers lots ci-dessus auront droit aux 26 lots d'approximation. Exemple: si le billet No 1,246 gagne le lot de $30,000, les billets Nos 1,241, 1,242, 1,243, 1,244, 1,245, 1,247, 1,248, 1,249 et 1,250 auront chacun droit à $200. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000 les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront chacun droit à $100. Si le billet No 450 gagne le lot de $6,000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 446, 446, 447, 448, et 449 auront chacun droit à $100 et ainsi de suite conformément au susdit plan.

Les lots sont payés en plein, sans déduction.

Les demandes des billets doivent être adressées à

CHAS T. HOWARD, président,

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans. 30mars—

INSTITUTIONS

Jefferson Academy.

123......RUE CONTI......123

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

DIRIGÉE PAR

G. J. LORD.

CET établissement, depuis longtemps connu du public comme une des principales institutions du Sud, est de nouveau ouvert et prêt à recevoir les élèves, soit comme externes soit comme pensionnaires. Les parents qui désireront y placer leurs fils sont priés de venir faire inscrire leurs noms, afin que les classes seront arrangées dans le plus court délai possible. 9 nov an 6 du23a30—dec7-a14 21an28

Collége de Spring Hill,

(Près de Mobile, Ala)

CETTE institution, qui a été détruite par un incendie, en février dernier, est en voie de reconstruction. La session commencera le 7 décembre prochain.

Les prix, pour la session actuelle, payables, tous les six mois, d'avance en monnaie courante, sont comme suit:

Pension, enseignement, blanchissage et papier plumes, etc.	$170
Entrée, la première année seulement	15
Traitement médical	14
Literie, etc., si on la fournit	14

Au commencement de décembre, quelques-uns des professeurs seront à la Nouvelle-Orléans pour se charger des élèves qui pourront leur être confiés. Ils quitteront la ville le 6 décembre, à 4 heures de l'après-midi, par le chemin de fer Pontchartrain. Pour les références et circulaires, s'adresser au président du collége à Mobile; au révérend clergé de Mobile; au col ége de l'Immaculée Conception, au coin des rues Commune et Baronne; à M. P. Poursine, agent, au No. 36 de la rue Natchez, Nlle-Orléans. 16 oct—2me

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE MME DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21aout—1an

Collége Classique et Commercial,

133......RUE QUARTIER......133,

Entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs:

Edw. C. HAYDEL——Chs. BLÉTON.

LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 31janv 1an

Mlle Octavie Labranche

ANNONCE respectueusement au public qu'elle ouvrira un

PENSIONNAT ET EXTERNAT, DE DEMOISELLES,

le 4 OCTOBRE, au No 464 de la rue du Camp

5oct—3m

Pensionnat de jeunes Demoiselles

DIRIGÉ PAR MME V. CARNATZ,

No. 297, rue Prytania, encoignure Première.

MME KARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 1er septembre. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'institut ou à la Poste, boîte No 1413. 21aout 6m

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES

CHANGEMENT DE LOCAL.

Pension Française,

43......Rue Bourbon......43

Mme DENISE

A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'elle vient de transférer sa pension de la rue Douane, au No 43 rue Bourbon (autrefois Club Marchesseau), où elle s'efforcera, comme par le passé, de satisfaire ses pensionnaires. Elle louera de belles chambres garnies, à des prix modérés. Prix de pension, par semaine, $5.00. Déjeuner à 9 et 10 heures. Dîner à 3, 4, 5 et 6 heures. 3oct—3m.c.i 2j.

Salon d'Huitres

—ET—

RESTAURANT

—DE—

JANZEN,

19oct—1an No. 145, rue Royale, Nlle-Orléans

Hôtel St-Charles.

CET Hôtel a été peint et mis en parfait état dans le courant de l'été. Il sera ouvert LUNDI, 4 OCTOBRE 1869. O. E. HALL.

5oct—2m

Restaurant de Paris,

32 rue Bienville,

OSCAR LEUREY, Propriétaire.

PHILIPPE FORGET, Gérant.

Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies bien aérées, pour habitants. 16 mai—1an

RESTAURANT COSMOPOLITE.

Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix. Les soupers, dîners, repas de noces, etc, y sont fournis sans délai—Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 19,

Nouvelle-Orléans,

Entre les rues Commune et Canal.

D. M. STELLA, Propriétaire

4v 1an

BISMARK.

CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est fréquenté tous les soirs par les amateurs de BONNE BIERE.

DE JEUX D'ECHECS, DE CARTES, DE DOMINOS, ETC.

Concert tous les soirs.

Restaurant à la carte. 6 mars 1an Mar..JD

JAMES D. AUGUSTIN, JULES MICHEL, EML. BURTHE
Avocat et Not. Pub. Avocat. Not. Pub.

AUGUSTIN, MICHEL & BURTHE,

AVOCATS ET NOTAIRES.

Au No 11 de la rue Carondelet—Gallier's Court, Nlle-Orléans, Louisiane.

Ils exerceront également leurs professions dans toutes les paroisses de l'Etat. 30 sept—3m

ORANGES!! ORANGES!

500,000

Oranges à livrer sur la côte, en barils, A vendre par

J. B. VANHORN, & Co.,

aux Nos 66, 68 et 70 de la rue des Magasins, et au Nos 91 et 93 de la rue Poydras.

9nov—1m

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, au coin des rues Toulouse et Villeré—Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma bière et de mon ale, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres, à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 2juillet—1an

Avis aux jardiniers et aux planteurs

Graines de jardinage, de Landreth.

Récolte de 1869.

Le soussigné a, en magasin, un grand assortiment complet de graines de jardinage d'automne et d'hiver sur lequel il appelle l'attention de ses amis et du public.

On trouve également chez lui un fort lot d'oignons et d'oignons de Boston. Les marchands de la campagne peuvent s'y procurer des patates par douzaines, centaines et milliers, pour le détail.

H. HAFNER, au No 105 de la rue St-Charles, en face du théâtre St Charles. 28juillet—9m

F. GONTHIER,

—a transporté son—

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR,

—AU No—

34......de la rue St Charles......34

Vis-à-vis de l'Hôtel.

Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il exécutera les commandes à des prix réduits. Son ancien local 143 Gravier nouvellement réparé est à louer. 17 nov—6m

Teintures à la Vapeur

—ET—

NETTOYAGES EN TOUS GENRES,

E. Eug. GEORGEST,

Coin Remparts et St. Philippe.

Cette maison, si avantageusement connue depuis 8 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs, et les soins apportés dans le nettoyage des vêtements qui lui sont confiés, offre au public une nouvelle diminution dans ses prix déjà si restreints.

Paletots drap teint noir $1 00, Mérinos 75 cts, Pantalons drap ou mérinos 75 cts, Gilets 50 cts.

Robes en mérinos, pop lines, mousselines, barèges, calicots teint en noir 75 cts, chale double $1 00, jupes 50 cts.

Robes en soie 6 lint en noir $1 25, jupes et chals $1 00 en bleu ou violet $2 00, en jaune ou vert $3 00.

Robes en moirée, barège, mousseline teint en Bismark, marron ou brun $1 25, jupes $1 00.

Nettoyage de paletots, pantalons, gilets, vêtements d'enfants, robes, jupes $1 00, 75, 50, 25 cts.

Rideaux laine lavés, colorés 75 cts, gants nettoyés très bien 20 cts. sept21—6m

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN qui a été considérablement agrandi et amélioré, est maintenant égal pour la capacité et la qualité aux plus grands moulins de l'Etat. Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul.

Un grand séchoir, bâti sur la Levée, et dans lequel le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour faire de ce moulin un premier ordre.

Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRÉ, Rue Poiers et Douane, ou aux MM. SONIAT FRERES, soins de J. LONG, Kenner P.O.

A vendre—Un équipage de 6 chaudières à sucre.

MEDECINS.

Le Dr. JOHN H. PIKE,

CONSULTATIONS EN FRANÇAIS, EN ANGLAIS ET EN ALLEMAND,

De 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

Cabinet: au No 194 de la rue du Canal

Résidence: No 175 rue du Camp. 11 nov—

MEDICAMENTS GRATIS.

Nouvelle Pratique Médicale.

LE Docteur F. JEGOU, pratiquant la médecine avec succès depuis quinze ans en cette ville, a l'honneur d'informer ses clients et le public qu'il vient d'établir un cabinet de consultations à la pharmacie angle St Pierre et Dauphine. Les malades qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront traités soit à forfait, soit par consultations ou par visites à domicile, aux prix ordinaires des autres médecins, avec cette différence importante qu'ils n'auront rien à payer pour les médicaments pendant toute la durée du traitement. Tous les nouveaux procédés de l'art de guérir seront employés avec intelligence, selon les diverses maladies. Les ordonnances seront exécutées par M. CLAVEL, un des plus habiles pharmaciens de cette ville, angle des rues Orléans et Bourbon. Consultations de midi à deux heures—gratis pour les pauvres.

Résidence, rue St Pierre, au coin de la rue Royale, Nlle-Orléans. 27 oct—3m

Le Dr. ROBERT HUNTER,

DE NEW YORK,

Editeur du "Medical Specialist and Journal of Diseases of the Chest," publié à New York, et auteur d'un "Traité pratique sur la Nature et les Causes de la guérison

DE LA

Consomption, des Bronches, de l'Asthme, des Catarrhes,

ET DE

"ESSAIS DE MÉDECINE POPULAIRE,"

SUR LA

Gorge, les Poumons, le Cœur, etc.

Est arrivé à la Nouvelle-Orléans et s'occupera exclusivement, pendant l'hiver, du

Traitement des Maux de Gorge et de Poitrine.

AU

No 165, RUE DU CANAL.

LE Dr HUNTER a, le premier introduit dans ce pays l'emploi scientifique d'inhalations dans le traitement des Affections pulmonaires. Il s'est, depuis nombre d'années, consacré à la spécialité des Maux de Gorge et de Poitrine. Il est l'inventeur de "l'Instrument à Inhalation" et de la "Seringue de Catarrhe," dont il se sert généralement en médecine.

Les maladies sur lesquelles on peut le consulter sont: le Catarrhe, l'Ozène, le Polype et les Maux de Nez; la Gorge granulaire, l'Elongation de la Luette, la Diphtérie, et tous les Maux de Gorge; la Laryngite chronique, l'Enrouement, la Perte de la Voix, la Consomption laryngale, les Bronches, les Affections tuberculeuses des Poumons, la Consomption bronchiale, le Crachement de sang, la Pneumonie chronique, la Pleurésie, l'Asthme et les Maladies du Cœur.

Il s'occupe spécialement aussi de cet état souffreteux du Sang qui se termine si souvent par la Consomption et de l'amélioration de l'économie quand celui-ci s'est naturellement affaibli ou a été rétréci par la maladie, par l'inanition.

Le Dr. HUNTER peut être consulté au No 165 de la rue du Canal, ancien Cabinet du Dr Mc[illegible], ses heures sont de 9 à 4 heures. On se procurera, à son Cabinet, son Pulmomètre perfectionné instrument à l'aide duquel il s'assure de l'état des poumons, fortifie et développe les poitrines des personnes qui ont les poumons faibles. Le Pulmomètre est nouveau; il est précieux pour le diagnostic et le traitement; tous les malades devraient l'avoir. Les médecins sont cordialement invités à l'examiner.

3nov—1m N-Orléans, 29 octobre 1869.

CHANGEMENT DE DOMICILE,

LE DOCTEUR BERJOT

A transféré sa résidence

Rue Ste-Anne No 127,

Entre Dauphine et Bourgogne.

Consultations de midi à deux heures 23oct—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE DOCTEUR ORIARD

A transféré sa résidence

Encoignure Orléans et Dauphine.

Consultations de midi à deux heures. 26 oct—1m

AUX DAMES.

LE DR. URBAN, qui exerce la profession de médecin depuis trente-cinq ans, annonce respectueusement aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacrera exclusivement au traitement des maladies des femmes. Quelle que soit la nature du mal, il opère la guérison qu'il promet. Il guérit promptement des fistules, des hémorroïdes de la faiblesse nerveuse, de toutes les maladies de la matrice, des menstrues, etc. Les consultations sont strictement confidentielles.

Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord-Est des rues Remparts et Douane. L'entrée en est au No 195 de la rue de la Douane. 27 mai—6m

R. A. LANDRY,

De la Faculté de Paris.

60 Rue Dumaine, encoignure Royale, 60

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

LE Dr. Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la

MEDICATION HYDROTHERAPIQUE

Douches froides, chaudes, [illegible] et douches froides. Ce traitement, particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement antérieur, est spécialement applicable aux cas de rhumatisme, goutte, scrofule, névralgie, fièvres intermittentes, paralysies, dyspepsie, maladies du foie, diarrhée et dyssenteries chroniques et à toutes les maladies de la peau. Les [illegible] détermine ce traitement peut être suivi à domicile.

Consultations de 2 à 3 heures P. M. 5juin—1an

Le Dr. LUKE

TRAITE toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure; guérit de la spermatorrhée et de l'abus les forces de la nature. Les maladies auxquelles les femmes sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale. Les maladies nouvellement contractées se guérissent le jour même que se voient pas. Le cabinet du Docteur est au No 15 de la rue Bienville. 7 avril—1an

Médicaments.

Tout le Monde en Prend.

AMERS DE BRADY, pour les Familles.

LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE

QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, etc. A vendre par

16 sept—1an J. B. VANHORN & CO

BANDAGE HERNIAIRE

Sans ressorts, sans courroies ou bandes de jambes.

BANDAGES HERNIAIRES PATENTÉS, DE H. patentés le 7 septembre 1868.

Ils sont portés aujourd'hui plus commodément que tous les autres bandages connus, dans tous les cas de hernie.

La Faculté est respectueusement invitée à les examiner.

Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane.

Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques.

Attention particulière pour les enfants.

Une dame est chargée de servir les dames.

B. SPILLMAN,

93......Rue Baronne......93

A vendre—le droit de vendre de ces bandages dans l'Etat. 1er sept—1an

AMER

WANATA GUACO.

L'AMER WANATA GUACO est un bon tonique et stomachique composé entièrement du Guaco, substance végétale.

Etant d'un goût très agréable, les personnes les plus délicates peuvent le prendre. Il débarrasse le corps de toutes impuretés et donne de la force et de la santé.

C'est un préservatif pour le choléra; il guérit de la dyspepsie, de la faiblesse chronique et de la faiblesse des nerfs, de la diarrhée, de la faiblesse des reins et de toutes les maladies qui proviennent du foie, de l'estomac et des entrailles.

On peut le prendre soit dans un peu d'eau sucrée, soit dans de l'anisette, ou tout autre esprit et même pur. Un petit verre, pris avant un repas, excite l'appétit et facilite la digestion. Dépôt unique:

Chez JOS. LLADO, pharmacien, coin Dumaine et Chartres.

12 août—6m

CHARBON, CHARBON.

C. TYLER, bureau No 15 de la rue Carondelet — Dépôt, au pied de la rue First.

Charbons Pittsburgh, Cannel anglais et anthracite; livrés dans tous les quartiers de la ville et à bord des steamers, aux plus bas prix du marché et sans frais de charroi.

27 oct—2 ms. C. TYLER.

Charbon! Charbon! Charbon!

JAS. M. PETERSON,

Marchand de Charbon, No 164 de la rue Gravier,

Dépôt, No 39 de la rue Dauphine.

Les familles, les bateaux à vapeur, les presses à coton et les planteurs sont approvisionnés, comme de coutume, par charrette, ou par chargements de bateaux, aux plus bas prix du marché. 29 sept—2m

JOHN E. SMITH.

MARCHAND DE CHARBON

(Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Bureau, coin Carondelet et Gravier—Dépôt de Charbon, au pied de la rue Calliope, et de la rue de l'Esplanade, Nlle-Orléans, Le.

Il fournit du Charbon aux presses, aux hôtels, aux fonderies et approvisionne les familles — au plus bas prix du marché.

Il appelle aussi l'attention toute spéciale des détaillants sur son stock de charbon. 5 sept—3m

EDWARD BEALS, Jr......ALPHONSE LAINE

BEALS & LAINE,

Marchands de Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.

Bureaux: No 20 de la rue Carondelet.—Dépôts, sur la Levée, au ferry du Troisième District, et au coin des rues Louisa et Levée. On reçoit les ordres aux deux endroits. 4août—6m

Ch. FACIOT,

RELIEUR DE PARIS,

EXECUTE la reliure et la dorure sur cuir et sur tranche, marbrure en tous genres, ainsi que le cartonnage et reliure de fantaisie, et spécialement la reliure à dos souple et avantageuse surtout pour les cahiers de musique. 143 Chartres, coin Toulouse. 17 juin—1an

CUVES

—ET—

Toute espèce de Travaux de Charpente.

LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer et de changer les bâtisses, d'installer les magasins, etc.

J. H. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Glass Box, 265 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No 245 de la rue du Canal rue Franklin. 13 avril—1an

VENTES JUDICIAIRES.

FELIX LEROUX vs. HENRY DORNAN et son épouse JEANNE DORNAN.

SEPTIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 2355—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt quatre décembre 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au nouveau faubourg Marigny, aujourd'hui Troisième District de cette ville, désigné par le numéro dix-sept de l'îlet numéro cinquante, borné par les rues St-Antoine, Annette, Prosper et Rotthoffe, mesurant, mesure américaine, vingt-six pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la rue St-Antoine sur cent-quinze pieds, quatre pouces et un ligne de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur H. Dornan, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de F. C. Delery, suivant acte au rapport de A. Robert, notaire public en cette ville, en date du 5 d'Août 1859, et le dit F. C. Delery en avait fait l'acquisition d'Anatole Delery, suivant acte au rapport du même notaire, en date du 5 d'Août 1851.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

24 nov—24,—2 déc. 10, 18, 24 nov

JAMES MILNE vs. JOHN LEWIS KENNEDY

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,149—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, vingt-quatre de décembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit—

1o—Cinq terrains situés en cette paroisse sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis de cette ville, désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six et sept de l'îlet numéro quinze, lequel est borné par les Avenues Emire et Pacifique, et les rues Eliza et Elvira suivant plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849 déposé en l'étude de James Graham, notaire public en cette ville. Les dits terrains sont contigus et mesurent, chacun, trente-deux pieds sept pouces de face à l'Avenue Pacifique, sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de De Witt Fordyce Bisbee, ainsi qu'il appert d'un acte en rapport de John Morgan, notaire public en cette ville, en date du 26 février 1866.

2o—Un lot de terre situé à Tunisbourg, en cette paroisse, rive droite du fleuve Mississipi, et désigné par le numéro huit, borné par les rues Odéon, d'Armas, Orléans et Lapeyrouse, suivant deux plans dressés par C. A. Hedin, arpenteur, daté du 13 février 1851, et déposés sous les numéros 20 et 21 au Livre de plans No 4 en l'étude de A. Ducatel, notaire public en cette ville. Le dit lot mesure trente cent quarante-trois pieds huit pouces de face à la rue Odéon, trois cent vingt-trois pieds sept pouces de face à la rue d'Armas, trois cent quarante trois pieds et huit pouces de face à la rue Orléans, et trois cent vingt trois pieds sept pouces de face à la rue Lapeyrouse.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Pierre Auguste Richard Pelcourt, suivant acte au rapport d'Abel Dreyfus, notaire public en cette ville, en date du 9 juillet 1866.

3o—La moitié de l'îlet No... au dit Tunisbourg conformément aux susdits plans borné par les rues Odéon, Lapeyrouse, Orléans et Socrates. La dite moitié d'îlet mesurant trente et onze pieds dix pouces de face sur chacune des rues Orléans et Odéon, trois cent vingt-trois pieds sept pouces de face à la rue Lapeyrouse, la même mesure sur la ligne limitrophe de l'autre moitié du dit îlet.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Pierre Auguste Richard Pelcourt, suivant acte au rapport d'Abel Dreyfus notaire public en cette ville, en date du 19 juillet 1866.

4o—Un terrain situé en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné par le numéro vingt, et un dans l'îlet numéro sept, borné par les rues Barthélemy, Delaronde Lavergne et Villeré, suivant un plan dressé par A. d'Hemecourt, arpenteur, daté le 18 mars 1846 et déposé en l'étude de Louis T. Caire ci-devant notaire public en cette ville sous le No. 12 au Livre de plans No. Quatre. Le dit terrain mesure, mesure française, trente pieds de face à la rue Barthélemy sur cent vingt pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la Dame H. Daspit suivant acte au rapport du dit notaire Dreyfus en date du 5 septembre 1859.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans

21 nov—23—1 9,17,24 déc

BERNARD McFELLY vs THOMAS BAIRD.

CINQUIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 428—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze de décembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1o Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Laurel, Joséphine et Jersey, (aujourd'hui de l'Annonciation) et désigné par le numéro six d'après un plan dressé par George T. Dunbar, arpenteur, daté du 11 février 1846, et déposé chez Wm. Christy, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure, mesure américaine, trente-deux pieds de face à la rue Jersey (aujourd'hui de l'Annonciation), sur cent vingt-quatre pieds et un pied onze pouces et cinq lignes de profondeur dans le reste de la ligne de l'îlet et cent vingt-deux pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur dans la ligne opposée, mesure américaine.

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y afférant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Catharine Nesbitt, suivant acte en rapport de Wm Shannon, notaire public en cette ville, en date du 13 décembre 1861.

2o Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Annonciation ou St-Thomas, Gaiennié, Suzette ou Erato et T. Houpitoulas, désigné par le numéro douze, d'après un plan dressé par Chas. A. Hedin, arpenteur, en date du 23 juillet 1849 et déposé en l'étude d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure quarante-huit pieds de face à la rue Gaiennié, sur cent vingt-sept pieds de profondeur, mesure américaine ..... [illegible] ..... Thoupitoulas et dans les rues, et par le sud ..... Erato .....

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Trois vingt trois actions de cent piastres chacune, du fonds capital de la banque des Citoyens de la Louisiane garanties par hypothèque sur lad te propriété.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Adolphe Boudousquié, suivant acte en rapport de Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 15 mars 1866.

Les plans sont maintenant exposés à la Bourse.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

9nov—9,18,23,24,25,28—11déc.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE vs. R. H. SHORT & Cie.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,176.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, trente de novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

ONZE TERRAINS situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, du Colisée, Quatre et Cinq, et désignés et marqués par les numéros QUATRE, CINQ, SIX, SEPT, HUIT, NEUF, DIX, ONZE, DOUZE, TREIZE et QUATORZE, suivant plan dressé par C. Hedin, arpenteur, daté du 4 mars 1850 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville. Les dits terrains ayant les dimensions suivantes: les Nos QUATRE, CINQ, SIX, SEPT, HUIT et NEUF chacun vingt cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Prytania de cent vingt-sept pieds deux pouces de profondeur vers la rue Colisée ..... N°... DIX mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Prytania, de ..... et les Nos ONZE, DOUZE, TREIZE et QUATORZE chacun vingt-cinq pieds de face ..... cent .... pieds ....

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant principalement en une vaste maison de résidence en briques, à deux étages, en parfait et solide état, appartenant à R. H. Short.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

3nov—30—7,16,24,30nov

POPP & ALLIOTT vs C. A. SCHWEERS.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 2849—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt neuf de novembre 1869, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Les fonds d'un chantier de bois situé rue Liberté, entre celles Clio et Calliope dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour référence.

Aussi un mulet, une charrette et un jeu de harnais.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16nov—16 21,24,26,29

Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes

EMPLOYEZ DU

SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL

ET DU

NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ

DE STERN.

LES INCOMPARABLES ENGRAIS.

NOIR ANIMAL de tous les degrés constamment en magasin.

LOUIS STERN & BROS., Fabricants.

Bureau No 16 de la rue de Chartres

17 oct—1 an v&c

J. K. BAILEY,

246......Rue du Canal......246

VINAIGRE.

Etabli en 1840.

ACHAT de cidre vin et bière aigres.

Achat de barils vides. 23juillet—1an—3 fp

HABILLEMENTS D'ENFANTS

ET

ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES.

S. T. WALSHE.

110 rue du Canal,

30jan 1an NOUVELLE-ORLEANS

Habillements faits ici.

CHARLES LAMM,

192 et 194......rue Poydras......192 et 194

OFFRE, au plus bas prix du marché, des Habillements d'automne et d'hiver pour hommes et jeunes gens. Egalement, Lingerie de messieurs, Malles et Valises. Chapeaux et Casquettes, des derniers genres et à meilleur marché que dans aucun magasin de chapeaux. Il fait le linge sur commande. 5sept—3mVG

ATTENDU ET EN MAGASIN—

Ammoni carb

Chlorure de chaux,

Rouge vénitien.

Craie,

Magnésie calcinée,

Acide nitr., allemand et anglais,

Bottes à pilules,

A vendre en magasin et en douane, par

E. J. HART & Co.,

Nos. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

En débarquement et en magasin,

Soufre en canons.

14nov A vendre par E. J. HART & Co.

EN magasin et à vendre—

Gomme arabique,

Bourre de réglisse,

Huile à Porrange,

Cochenille,

Couleurs anodines,

Toutes les variétés,

A vendre par E. J. HART & Co.

14nov Nos. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Margaret Haughery,

Boulangerie mécanique, à vapeur de

MARGARET,

Nos. 74, 76 et 78 de la rue de la Nlle-Levée, Nlle-Orléans,

LES ordres sont promptement exécutés et livrés en ville sans frais de transport. 27 juillet—1an

E. HEATH.

Marchand d'Articles de Tapissiers, de Tapis, serie et d'Etoffes à Rideaux,

No. 99 de la rue du Camp,

Stores, Corniches, Franges, Guimpes, Cordes, Glands, Damas,

Brocatelle, Pluches, Chintz, Dimity et Etoffes à raies, Crin, Mousse, Crin bouclé, Coutils à Matelas, Matelas, Ressorts.

Ressorts à Sofas, Chaises et Matelas,

Tableaux, Cadres de Tableaux, Cadres, Glaces pour cadres, etc., etc., etc. 4avril—1an

TABAC

SOUS TOUTES LES FORMES.

USINE A VAPEUR.

L. MOULOR, 81, rue de la Vieille-Levée, angle de la rue Bienville, informe ses nombreux clients et le public en général qu'il manufacture toutes les formes de TABAC à fumer, TABAC à mâcher, TABAC à chiquer, TABAC Pelotes [illegible].

Contrebande de [illegible] UN MILLION DE CIGARES assortis.

Importation constante d'un grand stock d'ARTICLES pour fumeurs, Pipes, Porte-cigares, Briquets, Mèches, &c., &c., &c.

—Gros, Demi-Gros et Détail.—

Conditions avantageuses aux marchands de la campagne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

Marchandises sèches, Soieries et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO: A. Levy, Encanteur—Bureau, No 38 de la rue de Chartres—MERCREDI, 24 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Popelines unies et fantaisie, plaids laine, mousselines laine, alpacas, mérinos, soieries, calicots unis et fantaisie, doeskins, satinets, draps, jeans, Robroys, tweeds; flanelles, rouge, blanche, bleue; flanelle Opéra et molletons, coton blanc et coton laine, denims, coutils à matelas, mousselines brochées et mousselines Jacquard, soieries, jaconas, manteaux, châles, jupes Balmoral, Nubias, Sontags, couvertures, mouchoirs, serviettes, nappes, bonneterie, malakoffs, corsets, gantelets, chemises blanches et chemises en couleur, chemises de dessus et chemises de peau, caleçons, gants, &c.

Conditions à la vente. 24 nov

The Barbarin Gas Lighting Company of Louisiana,

ETAT DE LA LOUISIANE,

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

PARDEVANT moi, Adolphe Mazureau, notaire public dans et pour la Paroisse d'Orléans et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné, ayant qualité, et en présence des témoins soussignés—

Se sont présentés: Benjamin Florance, Jules Toyes Charles Cavaroc, Emile H. Reynes, Arthur Barbarin Henry Peychaud, Louis F Genois, Sigmond J. Adler et John W. Hincks, tous résidant dans cette ville, agissant et stipulant pour eux-mêmes et pour les autres personnes qui pourront, dans la suite se joindre à eux en devenant souscripteurs ou actionnaires—Ils déclarent que profitant des droits et privilèges accordés par une loi de l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane portant le No 131 et intitulée "Acte pour l'organisation de corporations pour des travaux intérieurs et d'utilité", et approuvée le 14 mars 1855, ils ont formé, avec ceux qu'ils représentent, et, par les présentes, se constituent en une corporation de la manière et aux fins ci-après arrêtées et conçues, savoir:

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "The Barbarin Gas Lighting Company of Louisiana" (la Compagnie Barbarin d'éclairage au Gaz de la Louisiane) et le domicile en est, par les présentes, fixé dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE II.

Le but dans lequel cette corporation est organisée est d'éclairer, simultanément, un nombre quelconque de rues et de places au moyen de lampes à gaz, avec ou sans l'usage de l'électricité dans une partie quelconque des Etats-Unis et de l'Europe; de mettre, en usage public, et d'exploiter les différents inventions (patentes) d'éclairage au gaz, actuellement en leur possession ou qu'ils pourront plus tard posséder.

ARTICLE III.

Cette Compagnie est formée pour le terme de vingt cinq ans, mais peut être dissoute plus tôt, avec le consentement des actionnaires, à une assemblée tenue à cet effet.

ARTICLE IV.

Les affaires de la Corporation seront: un Président, un Secrétaire et un Trésorier qui devront être élus par les Directeurs.

ARTICLE V.

La Direction devra être composée de cinq membres qui devront être élus, par le vote au scrutin, par des actionnaires représentant une majorité des actions annuellement, le premier lundi en novembre à une assemblée convoquée par le Secrétaire et tenue à cet effet, après dix jours d'avis publié dans deux journaux. Les actionnaires représentant la majorité des actions feront la validité d'une élection. Les Directeurs exerceront leurs fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et installés.

ARTICLE VI.

Le Président de la Corporation, en son absence le Trésorier, devra être l'officier auquel seront remises les citations ou autres avis.

ARTICLE VII.

Cette Corporation pourra acheter, vendre, hypothéquer, prendre, recevoir, posséder ou d'une manière quelconque acquérir des biens-fonds. Elle pourra poursuivre ou être poursuivie devant les tribunaux, faire et être chargée, et par les présentes autorisée, à adopter ses règlements et ses ordonnances, les faire tout ou qu'exigera son administration et ne sera contraire ni à la Constitution et aux lois des Etats-Unis, ni à celles de l'Etat de la Louisiane, ni à celles d'un Etat ou d'un pays quelconque de l'Europe.

ARTICLE VIII.

La dite Corporation aura un sceau qui devra représenter un soleil levant et sur la marge duquel devra se trouver le nom de la Compagnie.

ARTICLE IX.

Le capital de la Compagnie est, par les présentes fixé, pour le moment, à vingt-cinq mille piastres divisées en deux cent cinquante actions de cent piastres.

ARTICLE X.

Les parties à cet acte se réservent le droit d'évaluer et de régler les actions de la Compagnie et d'augmenter le nombre d'actions du capital quand elles le jugeront convenable, mais les deux tiers des votes de la Compagnie seront nécessaires pour augmenter le capital.

ARTICLE XI.

Chaque action donnera droit au porteur à un vote jusqu'à la concurrence de vingt actions.

Un actionnaire qui aura plus de vingt actions n'aura aucun droit à plus de vingt votes.

ARTICLE XII.

La Compagnie pourra commencer les opérations dès que la première Direction en aura ainsi décidé.

Il ne sera émis aucun certificat d'action avant que le dit montant en ait été payé, et aucun transfert de moins d'une action ne pourra être reconnu.

Les transferts d'actions devront être faits sur les livres de la Compagnie, à ses bureaux à la Nlle-Orléans, tous les jours pendant les heures de bureau, par le porteur, sur la présentation du certificat, et l'actionnaire devra être débiteur de la Compagnie.

Après déduction faite de toutes les dépenses courantes de la Compagnie, tous les bénéfices s'il en reste, doivent être partagés entre les actionnaires, à l'époque que fixeront les Directeurs.

ARTICLE XIII.

Les personnes dont les noms suivent constitueront la première Direction, les quelles exerceront leurs fonctions jusqu'à ce que le premier lundi de novembre mil huit cent soixante-dix ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et installés. La première élection annuelle se tiendra le premier lundi de novembre 1870. Les dits Directeurs auront le pouvoir de remplir toutes les vacances qui pourront survenir dans leur corps, et ils devront avoir la direction des opérations et l'administration des affaires de la Compagnie. Ils devront remplir toutes vacances .... et ils seront autorisés à faire toute chose nécessaire à l'accomplissement du but de cette entreprise.

—Noms de ceux qui composent la première Direction:

BENJAMIN FLORANCE, Président.
HENRY PEYCHAUD, Trésorier et Secrétaire.
ARTHUR BARBARIN, J. A. WOOLFLEY.
EDWARD A. TYLER, L. F. LEMARIE,
JULES TOYES, EMILE H. REYNES,
VICTOR DEMOURELLE.

ARTICLE XIV.

A l'expiration de la Charte ou plus tôt s'il en est ainsi ordonné par les deux tiers des votes des actionnaires, les affaires de la Compagnie devront être liquidées, les dettes payées, et le reste devra être partagé au prorata entre les actionnaires. La liquidation devra être ..... d'un ..... nommé .....

ARTICLE XV.

Cet acte d'incorporation peut être modifié, changé et amendé ou cette Compagnie pourra être dissoute par un vote des deux tiers des actions, après un avis, par les Directeurs, publié ..... dans deux journaux ..... Nouvelle-Orléans.

Ainsi fait et passé à la Nlle-Orléans, à ma résidence, ce dix-neuvième jour d'octobre 1869, en présence de Jacques Moreau et William H. Greenleaf, tous deux témoins compétents, qui ont signé avec les parties et moi, le notaire.

L'original est signé—

BENJAMIN FLORANCE.
J. TOYES.
L. F. GENOIS.
H. PEYCHAUD.
C. CAVARO.
J. W. HINCKS.
E. H. REYNES.
S. J. ADLER.
A. BARBARIN.
J. M. MOORE,
W. H. GREENLEAF
A. MAZUREAU, N. P.

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original ..... de la Corporation ..... et ..... sur les présentes, sous ma signature et le sceau de mon office.

Nlle-Orléans, 7 octobre 1869.

A. MAZUREAU, notaire public

10oct—1m 1fps

Bec et Régulateur de Gaz de WALSH.

Une économie de quinze à vingt-cinq pour cent par mois est garantie.

Ce bec donne, en outre, une aussi bonne sinon une meilleure lumière que tous ceux qu'on a employés jusqu'ici.

C. H. GARTRELL,

Bureau, No 1-4 de la rue du Camp.

En face de la Place Lafayette.

NOUS certifions que nous nous servons du BEC et RÉGULATEUR de GAZ de WALSH depuis trois mois. En comparant nos comptes avec ceux des mois antérieurs, nous trouvons que nous avons fait une économie de VINGT-CINQ POUR CENT OU DAVANTAGE PAR MOIS.

Nous avons une AUSSI BONNE sinon une MEILLEURE LUMIERE.

Nous le recommandons avec plaisir à tous ceux qui désirent pratiquer l'économie.

JOS. ZIEGLER, No 4 rue Poydras.

MIGUEL ESTELLA, No 67 rue des Magasins,

JULES BOCHA, No 131 rue de Chartres,

THOMAS JORDA, coin des rues Gravier et Dryades,

W. C. MEAGHER au "Marble Hall" rue Lafayette,

CHARLES WILTIMORE, au "Green Room," Commerce et Place. 19sept—6m

HUILE DE CHARBON,

Huile de Charbon double-raffinée, non-explosible.

Cette huile supérieure brûle dans les lampes portatives de toute espèce et les installations de gaz.

Huiles No 1, de Virginie et du Kentucky, garanties à l'épreuve de l'explosion.

LAMPES,

BECS DE GAZ,

CHEMINEES ET MECHES

Aux plus bas prix des ventes en gros.

A. BOUCHARD,

29 août—1 an V&C Rue Tchoupitoulas No 4.

Magasin de cuirs et d'articles de cordonnerie.

No. 36, DE LA VIEILLE-LEVÉE.

L'ATTENTION du commerce et des acheteurs est appelée sur un grand assortiment de tous les articles qui se rattachent à la manufacture de souliers. J'ai toujours en magasin les meilleures peaux de veaux, françaises et américaines, les meilleurs maroquins, cuirs Memlock et Oak à semelles, sergés anglais, élastiques, rubans à border &c.

Les arrangements que j'ai conclus en Europe et aux Etats-Unis, me permettent d'offrir les plus grands avantages au commerce.

WM. J. SHELDON,

No. 36, de la rue Vieille-Levée entre les rues Bienville et Douane.

11juil—6m

Photographies—Perles de Soleil.

TRIOMPHE DE L'ART.

LE public est respectueusement invité à venir visiter la galerie du soussigné pour se convaincre de la supériorité de ses photographies coloriées et autres. Il exécute promptement et avec habileté des copies et des portraits de tout genre.

La PERLE DU SOLEIL, un des plus jolis portraits est devenue sa spécialité; elle a excité une admiration générale. Avant de visiter d'autres galeries venez voir celle de

S. ANDERSON,

29oct—3m Au No 183 de la rue du Canal

MANUFACTURE DU SUD.

JOHN NORWOOD,

Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers,

No 150 de la rue du Canal, près Dryades, Nouvelle-Orléans.

Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. 1avril—1an

GLYNN & WINTZ,

9......RUE DU CAMP......9

Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants, Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.

Agents du Vernis-Bronzé de Cahill.

On a toujours en magasin le célèbre Tirage anglais de Day & Martin. 7 mars—1 an

FABRIQUE DE TABAC

A LA VAPEUR.

J. P. SARRAZIN,

Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti.

(Succursale No 205 de la rue de Chartres.)

Importateurs de Pipes et de tous les articles de Fumeurs.

LE soussigné offre aux marchands de la campagne l'assortiment le plus complet qui se puisse trouver dans son genre de commerce, à la Nouvelle Orléans, comprenant:

Pipes écume de mer, do imitation, do racine de bruyère, do caoutchouc, do dites charbonn., do bois de rose,	Pipes en terre, toutes espèces, Boîtes à allumettes, Poches à tabac, Tuyaux en bois de cerisier, do en caoutchouc, etc., do en ambre, etc., do en écume de mer.

TABACS A FUMER.

Maryland, Virginia, Périque,	Ranch and Ready, Game Cock, Club,

Vélocipède et Mont Prince du Maryland, qu'on ne doit pas confondre avec le Night Flower de Gail & Ax, de Baltimore.

TABACS A PRISER.

Virginia demi-gros; du Périque; Maccoba de cœur fin; Rappee—Un grand stock de tabacs à chiquer en plugs; poussé fin, dans des feuilles de fer blanc, en rouleau, nature, en barils de 10, 20, 40 et 60 livres et par poids d'UN MILLION DE CIGARES de toutes les qualités et marques.

Prix très modérés.

VENTES A L'ENCAN

PAR N. ROGER & CO.

VENTE SANS RESERVE.

500 caisses de Bottes, Souliers et Brodequins.

100 malles Bottes et Congress cousus, pour hommes et garçons,

100 caisses Balmorals, Polishs, Congress, &c., de Philadelphie, pour dames et demoiselles.

PAR N. ROGER & CO—N. Samory, encanteur—JEUDI, le 25 novembre, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

500 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants, reçus directement des manufactures par les dernières arrivages de New York, Boston et Philadelphie.

—AUSSI—

100 malles bottes et Congress cousus pour hommes et garçons.

— ET —

100 caisses balmorals, Polish, Congress, &c., de Philadelphie, pour dames et demoiselles.

Conditions à la vente. 24nov

PAR G. DE FERIET.

Résidence en briques et de prix, avec un beau jardin, au coin des rues Ursulines et Dauphine; magnifique résidence en briques et à trois étages, No 265 de la rue Dauphine, (ancienne résidence de M. John Pemberton,) une résidence basse, en briques, et dépendances, No. 267 de la rue Dauphine et un magnifique terrain, avec les bâtisses, etc., immédiatement en face.

Succession de John Pemberton No. 32 675.

PAR G DE FERIET, encanteur—Bureau, No 50 de la rue Royale—MARDI 28 décembre 1869 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Lysis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 18 novembre 1869, les propriétés foncières ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

1o. Un terrain situé dans le deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Ursulines, Bourgogne et Hôpital. Le dit terrain a 44 pieds 9 pouces de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 69 pieds 3 pouces 2 lignes et a face à la rue des Ursulines.

Les bâtisses et améliorations comprennent une bâtisse en briques à étages, couverte en ardoises, ayant quatre chambres au premier étage au-dessous et deux chambres au-dessus, hangar à l'arrière-cour. Le rez-de-chaussée a un perron en granit, salon, salle et belles dépendances en briques, en sus, et autres .....

2o. Un autre terrain situé dans le même District et le même îlet, touchant immédiatement au précédent, ayant 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur 69 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur. Les bâtisses ..... une maison en briques à étage, ... couverte en ardoises, ... pieds ..... chambres ..... cour, cabinet .....

..... rue Dauphine, sur 69 pieds ..... profondeur.

Les installations de gaz ne seront pas vendues avec la propriété.

3o. Un autre terrain situé dans le même district et le même îlet, touchant immédiatement les précédents, ayant, plus ou moins 36 pieds 2 pouces 9 lignes de face à la rue Dauphine, sur 69 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur.

Les bâtisses et améliorations comprennent une résidence basse, en briques ..... cuisine ..... à étages, ayant chambres .....

Les installations de gaz ne sont pas comprises dans la vente.

4o. Un autre terrain situé dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Ursulines, Bourbon et Hôpital. Le dit terrain a 42 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds de profondeur ..... rue .....

Les plantes, arbres etc, ... le terrain .....

CONDITIONS—Un quart comptant; le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale, privilège de vendeur sur les propriétés vendues et ..... payable à ..... pour cent ..... dommages ..... de .....

Les actes de vente y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis par devant A. D. Doriocourt notaire public aux frais des acquéreurs.

21 nov—27 déc 4 11 18 25 27

Vente positive et sans limite, au plus haut et dernier enchérisseur, d'une

Très agréable résidence au Faubourg Tremé, avec un magnifique terrain, situés dans la rue Dumaine, entre les rues Roman et Prieur, et en face desquels passent les chars de la ville.

PAR G DE FERIET, Encanteur, Bureau, No. 5 de la rue Royale—SAMEDI 27 novembre 1869 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde .....

Un terrain situé au faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, St Philippe, Roman et Prieur. Le dit terrain a 30 pieds 4 ..... de face à la rue Dumaine, sur 139 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur .....

Les bâtisses ..... une jolie résidence .....

CONDITIONS—La moitié comptant, le reste à un an de crédit .....

Les actes de vente par devant Octave De Armas, notaire .....

14 nov

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Succession de Francès Sophia F. Dill. No 31,29—

DIAMANTS, MEUBLES, &c.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 4 du Passage de la Bourse—JEUDI, 25 novembre 1869, à midi, il sera vendu, ... en vertu d'un ordre de l'Hon. Lysis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans .....

LE CONTENU de la susdite maison, se composant de ..... meubles .....

—Egalement—

1 BAGUE EN DIAMANT.
1 paire BOUCLES D'OREILLE EN DIAMANT.
1 BOUTEILLE A ESSENCE, montée en or.
1 BAGUE EN .....
1 BAGUES EN .....
1 COLLIERS EN OR.
1 MONTRE EN OR, à double boîtier, et chaîne .....

—Egalement—

Plusieurs magnifiques BAGUES et BOUCLES D'OREILLES .....

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21nov

Jolie Propriété, rue Claiborne, près du Marché St-Bernard ou Claiborne,—sans limite aucune.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau, Passage de la Bourse No 4.—SAMEDI 27 novembre 1869 ..... à la Bourse d'Encan St-Charles .....

..... un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, ... Claiborne, Robertson et Annette .....

CONDITIONS—Comptant et ..... payable le 25 septembre 1870 .....

Acte de vente pardevant Jos. Cuvillier, notaire public, ainsi que les timbres de Revenu des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur. 23 nov

PAR S GUINAULT

Jolie maison haute sur la rue Laharpe.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 27 novembre 1869, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles .....

Deux lots de terre contigus désignés par les Nos 18 et 19 mesurant ensemble 59 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Laharpe, sur 125 pieds de profondeur, entre les rues Tonti et Rocheblave. Ensemble avec les bâtisses et améliorations consistant en une maison haute construite depuis 5 ou 6 ans, contenant quatre chambres, galerie haut et bas et cabinet sous l'escalier, une autre bâtisse de deux chambres et une cuisine, citerne d'environ 2500 gallons, latrines doubles, etc., etc. Voir le plan à la Bourse.

CONDITIONS—Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an, en billet portant 8 pour cent d'intérêt de date et hypothèque.

La propriété est assurée pour $1 500 jusqu'en novembre 1870.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis et les taxes de 1869 dues en 1870.

23nov—2,4 25 26 27

PAR O VALETON

O. VALETON,

ENCANTEUR

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, morue, vins de toutes qualités, fromage, amidon, clous, riz, &c.

4 sept—1 an

PAR J. DEJAN JR

CHEVAUX ET MULETS.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies et harnais.—A l'encan

PAR J. DEJAN JR., Encanteur.—Il sera vendu JEUDI, 25 novembre 1869, à 10 heures et demie du matin, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires; beaux mulets d'habitation et de ville, &c. &c.

— Egalement —

Beaux buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c. &c.

Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux—à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr, encanteur.—Bureau et entrepôt No 183 de la rue Gravier—Il sera vendu mercredi 24 novembre, à 11 heures du matin dans sa nouvelle salle d'encan, au No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—Toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc., également, marchandises, toutes les articles à l'arrivée des steamers—Conditions—Comptant, en billets du Trésor des E.-U. 1er juillet

CONSULAT DE FRANCE

AVIS MENSUEL, NOVEMBRE 1869.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A

Antard (Mme) née Théréze Antoinette Roy
Abadie, Bernard

B

Boudet, J.
Brandin, Jacques
Bordeaux, Bernard
Branlin, Marguerite
Bechet, Louis Marie Ferdinand.

C

Cloutet, Jean Marie
Courtat, Louis
Cluseau (Mme) née Marie Jacquot
Chateau, Emile Gabriel
Castex, Malvina
Crain, Raymond
Couture, Eugène
Chaubet, Jean
Cinq, François
Castex, Baptiste
Chaubet, Jean

D

D'Huart, V. E. L.
Darles, Joseph
Dragonne, Eugène
David, Jean Baptiste (cordonnier)
Dodes, Alexandre (charpentier)

E

Estebène, Jean Marie dit Gril
Delaine, Louis (peintre sur porcelaine)
Dubat, Baptiste
Danfour, Antoine
Dillon, Salvat
Duces, Prosper
Dubos, Jacques

E

Estebènes, Pierre

F

Faxon, Jean
Favre-Nicolin, Antoine
Faget, Jean Marie
Fische, George
Fidel, Nicolas

G

Grammond, Jeannette (Mme)
Grabert, Victor Jacques
Gaudron, Edouard Gustave
Gerdé, Pierre

H

Hurtel, François et Amédée
Hanteuret, Dominique

J

Jaulot, Joseph (instituteur)
Justrabot, Alexandre

L

Lagrange, Paul
Laroue, Jean (les frères) dit Bourquet
Lemboley, Xavier (cordonnier)
Lhoste, Désiré
Lafontaine, Romain
Lotti, Laurent

M

Meblier, Auguste Clément
Moynet, Paul
Molard, Antoine
Mallies, Dominique

N

Nole, Paul

O

Ollé, Basile

P

Pinson (Mme) née Louise Augustine Mugé
Petit, Valentine (couturière)
Piquegnot, Joseph

R

Rigaudie, Etienne Clément
Revol, Claude
Rougeon, Jean Baptiste

S

Sénéchal, Louis
St Oës
St Germain, Catherine Emerante
Sourdes, Jean

V

Vallé, Jules, dit Paulini

W

Waltz, Abraham

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis, No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours, (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Couteaux et Fourchettes, Canifs, etc.,

— Aussi —

Vêtements extra fins, manufacturés à New-York, et Chapeaux—

PAR GABRIEL LEAUMONT—Salle d'encan 69, rue de Chartres—MERCREDI, 24 de courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Un grand assortiment de couteaux et fourchettes et canifs.

— Aussi —

300 lots vêtements manufacturés à New-York et reçus par le dernier steamer.

— Aussi —

400 caisses chapeaux pour hommes et enfants.

Conditions—Comptant. 21 nov

PAR H. SCOTT.

Marchandises Sèches, Habillements, Lingerie, Chapeaux, Bonneterie, &c., &c.—à l'encan.

PAR H. SCOTT, H. Marks encanteur—Il sera vendu MERCREDI, 24 novembre, à 10 heures du matin, au No 16 de la rue de Chartres—

450 lots de marchandises sèches, ... cotons ..... alpacas, ... tweeds, jeans, ...

Une grande facture de ..... composant de Habillements, ... et de chapeaux .....

— Egalement —

Un beau stock de lingerie et de chapeaux.

Conditions à la vente. 24 nov

PAR LOUIS STERN & BROS.

Vente Importante

— DE —

750 CAISSES BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

Reçus, par les derniers steamers, directement des manufactures et convenant au marché de la Nouvelle-Orléans.

PAR LOUIS STERN & BROS., ... M. Stern, encanteur .....

..... 750 caisses ..... bottes, souliers et brodequins .....

Conditions à la vente. 24 nov

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de BERNARD TURPIN.

Angelica Muscat de Californie Vin du Rhin.

PAR EUGENE TOURNE, encanteur — JEUDI ..... il sera vendu au No ..... de la rue .....

UNE FACTURE CONSTANTE EN

..... caisses ..... Angelica & Muscat .....

..... caisses ..... Vin du Rhin .....

Conditions comptant. 24 nov

TRUFFES, PETITS POIS, LIQUEUR etc.

PAR EUGENE TOURNE, encanteur — JEUDI ..... il sera vendu .....

..... caisses Petits Pois .....

Conditions comptant. 24 nov

Stock de Faïence etc. du magasin No 39 rue Ste Anne, sans réserve

PAR EUGENE TOURNE, encanteur—MERCREDI ..... il sera vendu ..... au No 39 rue Ste Anne .....

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 nov

PAR D. E. MURPHY

Beurre, Beurre, Beurre.

PAR D. E. MURPHY ..... Mardi ..... il sera vendu .....

..... tinettes de beurre .....

Conditions—Comptant. 24 nov

FARINE, MAIS, AVOINE, SON, FROMAGE, BIERE

PAR D. E. MURPHY & Co., Murphy, encanteur—Il sera vendu ..... MERCREDI 24 .....

..... barils farine .....

Conditions comptant. 24 nov

PAR MESLIER & THAYER.

Grande Vente, sans réserve, par catalogue,

— DE —

Montres en or importées

— Montres à des diamants.

DE PARIS, ETC.

Provenant des meilleures fabriques d'Europe, à toilettes garanties 18 carats, et telles que le dit le catalogue.

— Egalement —

Parures en diamants et autres parures, Bagues améthyste, Perles, ... Diamants et autres bijoux, ... Chaînes, Croix, Boutons ..... Montres et .....

PAR MESLIER & THAYER Encanteurs—Bureau .....

.....

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 21nov

PAR H. W. PALFREY.

Succession de James H. Wheeler, No. 29,032.

Vente à l'encan, d'Action 32 Chemin de Fer de la rue St Charles.

PAR H. W. PALFREY, Encanteur, Bureau, No ..... il sera vendu ..... à la Bourse des Négociants .....

QUARANTE ACTIONS DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA RUE ST CHARLES.

.....

DES ORDRES ..... SERONT REÇUS JUSQU'A L'HEURE DE LA VENTE.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Agréable et solide Maison double, à étage, à mansarde et à loyale en granit, au coin des rues Quartier et Bourgogne.

PAR C. E. GIRARDEY & Co., encanteurs—No 16 Passage de la Bourse—SAMEDI 27 novembre 1869 à midi, il sera vendu ..... à la Bourse des Négociants des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—

L'agréable et solide maison ..... au coin des rues Quartier et Bourgogne .....

.....

PAR B. J. MONTGOMERY

Chevaux et Mulets.

Vente importante de beaux chevaux de selle et de harnais Mulets, Buggies Harnais, etc., à l'encan.

PAR B. J. MONTGOMERY, Encanteur—Il sera vendu JEUDI 25 novembre 1869, à 10 heures .....

De beaux chevaux et juments de selle et de harnais par paires et seuls,

Mulets d'habitation et de ville.

— EGALEMENT —

Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, etc.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Meubles, Meubles, Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY—B. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu JEUDI 25 novembre à 11 heures, à la salle d'encan, au No 42 de la rue du Camp.

Un assortiment général de Meubles.

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tables de centre et à manger, sofas, chaises à bascule et autres, tables de toilette, buffets, glaces, tableaux, pianos, batterie de cuisine, etc.

— Egalement —

Une grande facture de literie, matelas, chaises à étages en bois et rotin. 9mars

VENTE CONTINUÉE

La plus grande

Et la plus importante

VENTE DE MEUBLES

Qui ait jamais eu lieu.

TOUT LE CONTENU DU

CELEBRE HOTEL ST-LOUIS,

SANS AUCUNE LIMITE OU RESERVE.

Pour cause de l'abandon de l'édifice comme Hôtel.

VENTE A L'ENCAN.

PAR B. J. MONTGOMERY, Encanteur — Il sera vendu, MERCREDI, 24 novembre 1869, à 10 heures et demie, et les jours suivants jusqu'à ce que le tout soit vendu—

TOUT LE MOBILIER, &c., de l'hôtel St Louis, situé dans la rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres, Deuxième District. C'est un des hôtels les mieux meublés qu'il y ait au Sud. L'attention des propriétaires d'hôtels, des personnes qui tiennent maison, des marchands de meubles, etc., est appelée sur cette vente importante.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21nov

JOS. BRANDNER,

MARCHAND TAILLEUR,

39......BOURBON......39.

Entre Douane et Bienville.